



Naturalisation par la s?ur

Par Zakarya0078

Bonjour,

Je suis en train de préparer mon dossier de naturalisation, car ma s?ur est devenue française. J'ai aujourd'hui 20 ans et j'ai regroupé tous les documents nécessaires, mais il me manque une feuille.

Je dois regrouper ma scolarité entre 6 et 16 ans. J'ai tout, sauf quand j'avais 6 ans, entre 2009 et 2010. Malheureusement, l'école où j'étais a été démolie et rénovée, et les anciens registres ont disparu. La nouvelle école ne dispose que des nouveaux registres

Y a-t-il une solution à ce point ?

Merci de votre aide.

Par jodelariege

bonjour
peut être demander à l'inspection académique de votre région..